

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Moults-Chicheboville s'est réuni le **Lundi 31 janvier 2022** à 18 heures à la salle des fêtes de Chicheboville, commune déléguée de Moults-Chicheboville, sous la présidence de Mme Coralie ARRUEGO, Maire de Moults-Chicheboville.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice.

Madame Coralie ARRUEGO
Monsieur Daniel BUISSON
Madame Sandra DUCCELLIER
Monsieur Thierry LECOQ
Monsieur Jean-Michel MARCHAND
Monsieur Dominique MORIN
Madame Christel POIROT
Monsieur Thierry PROFIT
Madame Sylvie SALLÉ

Étaient absents excusés :

Madame Catherine GATEY
Madame Corinne LAUDE
Madame Sophie PALLU
Madame Céline ROQUET
Madame Sophie ROSTAGNO
Madame Céline VITCHEN

Madame Christel POIROT a été désignée secrétaire de séance.

Madame la Présidente remercie l'ensemble des membres présents et s'assure que le quorum est bien rempli et propose d'aborder l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour :

SENSIBUS

Le Sensibus est une action financée par le département du Calvados pour aider les personnes âgées et/ou en situation de handicap à aménager leur logement dans le but de rester chez soi en sécurité. Il s'agit aussi de prévenir et anticiper les risques de chutes et/ou blessures. Pour ce faire, le département du Calvados a mandaté l'association à but non lucratif, SOLIHA, pour aller à la rencontre des habitants des communes du Calvados.

Le Sensibus est venu le 23 novembre dernier de 9h30 à 12h, place de Mountbatten, à Moults-Chicheboville. Une ergothérapeute, SOLIHA est chargée de l'accueil, et présente les différentes installations (baignoire, toilette, accessoire de toilette, de cuisine, radars lumineux, aide pour dégager la ceinture de sécurité en voiture...).

Mme C. POIROT et M. Buisson ont visité le bus et seulement 2 personnes sont venues se renseigner. Une prochaine date de venue du Sensibus a été fixée au vendredi 17 juin de 16h à 19h à l'occasion du marché de Moults.

M. LECOQ demande des informations sur le financement des aménagements proposés.

Mme POIROT répond que l'ergothérapeute renseigne les personnes au sujet de subventions via l'ANHA, la CARSAT, la MSA, le Département et d'avantages fiscaux. S'agissant des logements adaptés aux personnes, Mme POIROT indique que la résidence les perdrix dit Papyloft rue M. Duras comprend 10 appartements en RDC (bailleur CDC habitat) adaptés à la perte d'autonomie.

Mme la Maire indique que le passage du bus est prévu dans chaque ville et qu'à sa connaissance, aucun rendez-vous à domicile n'est a priori envisageable. Elle propose un passage bisannuel.

ENQUETE SUR LA DOMICILIATION

Aucune pour la commune.

PASS'EAU

Dans le cadre de la politique sociale de la société SAUR de distribution d'eau potable, le C.C.A.S. a signé une convention qui permet chaque année de faire bénéficier de points de remise sur facture d'eau, les familles qui ont des difficultés à régler leur consommation en eau. Pour ce premier semestre 2022, 14 personnes ont pu bénéficier de ce dispositif pour un montant total de 520 €. Il est à préciser qu'une réserve financière sur l'enveloppe globale de 639,64 € par an est prévue pour des situations nouvelles CCAS pour le 2^{ème} semestre 2022.

M. LECOQ demande quelle réponse la mairie apporte aux personnes en difficulté, pour payer leur facture d'eau.

Mme POIROT répond que la SAUR, dans le cadre de sa politique sociale, communique avec les élus pour rappeler aux habitants en difficulté de contacter le plus tôt la SAUR pour signaler et trouver des solutions comme la mise en place d'une mensualisation.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Mme POIROT rappelle que M. Antoine MARGERIE, étudiant en Master 1 « Manager des organisations » à l'ES2E en alternance, est présent de manière équivalente 7 jours par mois à Moulton-Chicheboville et 7 jours à Urgences ce, depuis le 1^{er} décembre dernier.

Mme POIROT commente la présentation remise à chaque membre et décrit le plan de la future ABS qui comprend à ce stade les données sociodémographiques (INSEE – 2008). Le plan se compose des 5 champs d'investigation communs à toutes les ABS : le territoire et son évolution/Démographie, Emplois, secteurs d'activités et formation, les jeunes, le logement, l'accès aux soins et à la santé. Il sera ajouté une partie évaluation des besoins, actuellement en construction, avec un questionnaire aux habitants.

S'agissant des données sociodémographiques (INSEE – 2008), plusieurs commentaires sont formulés :

- En 2018, l'ensemble de la population de la commune compte 3202 habitants (CDC : 18334).

- La répartition par classe d'âge montre une population jeune avec 25 % de 0 à 14 ans à égalité avec les 30 - 44 ans. L'âge médian se situe d'ailleurs à 34 ans (source internet). La part des personnes 60 - 74 ans est de 12 %.

Mairie de Moulton-Chicheboville

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moulton-Chicheboville - ☎ 02.50.28.86.72
Courriel : ccas@mairie-mc.fr - Site internet : www.mairie-moulton.fr

La part de actifs/inactifs est globalement stable depuis 2008 à hauteur de 79,3 % (actifs) / 20,7 % (inactifs) en 2018 ; parmi les actifs 71,8 % ont un emploi stable. Le taux de chômage est de 7,6 % en 2018 (la baisse observée avec 2013 à savoir 9,4 % est lié au mode de comptabilisation qui a changé).

La part des inactifs est de 20,7 % dont 10 % d'élèves, 4,5 % de retraités/préretraités et 5,9 % d'autres inactifs.

Les catégories socio-professionnelles les plus représentées sont les ouvriers 431, les employés 407 et les professions intermédiaires 431 sur un total de 1531 en 2018.

Le taux de scolarisation des jeunes selon les classes d'âge montre essentiellement que les jeunes de 18 à 24 ans sont scolarisés à hauteur de 40 %. Le profil est le même qu'à Argences.

La répartition des niveaux de diplômes entre 2008 et 2018 montre une élévation des diplômés au niveau baccalauréat et enseignement supérieur en cohérence avec les chiffres à l'échelle nationale.

En matière de logement, en 2018, les résidences principales sont fortement majoritaires 1176 contre 12 pour résidences secondaires. Le nombre de logements vacants est de 53. A noter que les notaires informent la mairie de logement vacant sur la commune.

La part des maisons individuelles est très fortement majoritaire à savoir 1185 contre 35 appartements.

DEMANDES D'AIDES SOCIALES

1 dossier de demande d'aides sociales a été examiné par la commission du C.C.A.S.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur PROFIT informe les membres de la commission d'une étude INSEE sur la pauvreté à paraître au mois de février. L'intérêt de cette enquête porte sur une analyse établie à plusieurs échelons territoriaux dont l'intercommunalité. Il sera donc très intéressant de prendre connaissance de la situation pour la CDC Val es Dunes.

Mme la Maire revient sur la démission de Mme Corinne LAUDE qui ne peut se libérer de ses nouvelles contraintes professionnelles pour assister au CCAS. Face à l'absence de candidature de remplacement, en particulier pour représenter les personnes en situation de handicap, un appel aux membres est fait en ce sens.

Fin de séance : 19 h 55

Fait à Moul-Chicheboville, le 9 février 2022

Christel POIROT
Secrétaire de séance



Coralie ARRUEGO
Maire

Coralie ARRUEGO
Maire de Moul-Chicheboville
Présidente du Centre communal d'action sociale
Coralie ARRUEGO
2022-02-10 14:53:49

Mairie de Moul-Chicheboville

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moul-Chicheboville - ☎ 02.50.28.86.72
Courriel : ccas@mairie-mc.fr - Site internet : www.mairie-moul.fr